

Instructions à suivre
IMPERATIVEMENT
lors de la réception de la commande

Rappel

Les marchandises, parties de nos entrepôts après contrôle, sont donc sous la responsabilité exclusive du transporteur. Toute détérioration constatée à l'arrivée ne peut-être provoquée qu'au cours du transport.

A la réception de la commande

Comptez, déballer et contrôler les marchandises EN PRESENCE DU CHAUFFEUR.

↳ Si le chauffeur refuse d'attendre, veuillez inscrire sur le bordereau de livraison du transporteur « *Le chauffeur refuse d'attendre pour le contrôle* »

EN CAS D'AVARIES OU DE COLIS MANQUANTS

1. Porter les réserves sur le bordereau de livraison du transporteur

Ne suivez pas les «conseils» du chauffeur qui cherchera à se dédouaner et donc au final à vous léser.

Formulation de réserves RECEVABLES :

1. Nombre de colis/palettes endommagés
2. Description & localisation du dommage sur l'emballage
Si l'emballage est intact ne pas y faire mention
3. Nombre de produits abimés par colis/palettes
4. Description & localisation du dommage sur chaque produit

Exemple A : 1 caisson manquant

Exemple B : 1 palette, emballage enfoncé le long d'un côté en bas, 1 armoire rayée et enfoncée en bas

Exemple D : 1 colis, 1 armoire en métal rayée sur la porte gauche



Ci-dessous le type de réserves **irrecevables**

« ...sous réserve de déballage... »
et
« ...abimé sous emballage intact... »



**AUCUNE VALEUR
JURIDIQUE
=
AUCUN RECOURS
POUR VOUS**

2. Prendre des photos des produits endommagés sous plusieurs angles
(sans photo, nous ne pourrons enclencher rapidement la procédure de résolution)

3. Envoyer un mail le jour même avec les photos à notre Service Après-Ventes

4. Envoyer DANS LES 48 HEURES au transporteur une lettre en recommandé avec accusé de réception (art. 105 Code du Commerce)

↳ Un exemplaire à compléter peut-être téléchargé ici

5. Nous adresser une copie de votre lettre recommandée et du bordereau émarginé

En cas de non-observation de ces mesures ou de non-respect des délais indiqués, vous n'aurez aucun recours car le transporteur sera en droit de décliner toute responsabilité.

Il nous sera alors impossible de vous remplacer gratuitement le matériel détérioré.